



Le Parti
socialiste

SOCIALISTES
& APPARENTÉS
ASSEMBLÉE NATIONALE

C'EST FAIT !

L'ASSEMBLÉE VOTE POUR LA SUSPENSION DE LA RÉFORME DES RETRAITES



Le combat continue pour obtenir
l'abrogation de la retraite à 64 ans !

C'est fait !

L'Assemblée nationale a voté pour la suspension de la réforme des retraites d'Elisabeth Borne.

Depuis près de 3 ans, nous nous battons avec toute la gauche dans la rue et au Parlement pour **remettre en cause cette réforme brutale et injuste** qui a marqué le second quinquennat d'Emmanuel Macron.

C'est un totem qui tombe.

C'est une **victoire pour les syndicats et les Français·es** qui se sont mobilisé·es dans la rue pendant des mois.



La suspension de la réforme des retraites bénéficiera à 3,5 millions de Français·es.

Grâce au combat mené par les Socialistes, dès 2026, 700 000 Français·es pourront partir plus tôt à la retraite.

C'est entre **3 et 6 mois de vie gagnés** pour ces travailleur·euses, ces ouvrier·es, ces employé·es.



QUI POURRA BÉNÉFICIER DE CETTE SUSPENSION DE LA RÉFORME DES RETRAITES?

Vous êtes né·es en ...	Vous pourrez partir à la retraite à ...	Trimestres à valider
1964	62 ans et 9 mois au lieu de 63 ans	170 trimestres au lieu de 171
au 1 ^{er} trimestre 1965	62 ans et 9 mois au lieu de 63 ans et 3 mois	170 trimestres au lieu de 172
aux trimestres 2, 3, 4 de 1965	63 ans au lieu de 63 ans et 3 mois	171 trimestres au lieu de 172
1966	63 ans et 3 mois au lieu de 63 ans et 6 mois	172 trimestres
1967	63 ans et 6 mois au lieu de 63 ans et 9 mois	172 trimestres
1968	63 ans et 9 mois au lieu de 64 ans	172 trimestres



les carrières longues et les métiers
pénibles de la fonction publique qui
gagneront **entre 3 et 6 mois** de retraite

Lors des débats budgétaires, nous avons proposé de financer cette suspension par une mesure de justice : **l'augmentation de la CSG sur les revenus du capital.**

Notre amendement a été adopté.

Pour les Socialistes, **ce n'est pas aux retraité·es ou aux malades de financer cette suspension** mais aux ménages les plus riches via une taxe sur leurs revenus du capital (dividendes, intérêts financiers ...) qui sont aujourd'hui moins taxés que les revenus du travail.



Cette suspension de la réforme des retraites est une première étape avant l'abrogation en 2027.

Les Socialistes continueront à mener le combat contre la retraite à 64 ans et pour une réforme des retraites juste permettant, notamment, de prendre en compte la pénibilité des métiers.

